

TOUTES LES COULEURS DU



Le Snec-CFTC est légitime à défendre ses adhérents dans tous les établissements ou réseaux d'enseignement privé sous contrat. Vous pouvez adhérer au Snec-CFTC, que vous soyez salarié, chef d'établissement ou enseignant de droit public affecté dans un établissement privé Education nationale ou Enseignement agricole.

Nombre d'établissements privés sous contrat par réseau (rentrée 2021)*

Catholique, dont les établissements agricoles du CNEAP.	7 056	Juif	134
Laïque, dont des établissements agricoles UNREP et MFR	673	Protestant	21
		Autres (Steiner...)	18
		Musulman	10
		Arménien	6
Langues dites régionales ou traditionnelles (Voir ci-dessous)			188
Seaska (Basque)	38	ABCM-Zweisprachigkeit (Alsacien)	12
Diwan (Breton)	56	La Bressola (Catalan)	9
Calandreta (Occitan)	71	Scolacorsa (Corse)	2

*D'après le rapport de la cours des comptes (juin 2023) et le site des MFR

Le Snec-CFTC est un des syndicats de la CFTC, confédération fondée en 1919.

Son inspiration : les principes sociaux chrétiens (liberté, solidarité, subsidiarité, justice sociale...) dans lesquels tous les femmes et les hommes peuvent se retrouver, quelles que soient leurs convictions religieuses ou philosophiques.

Son objectif : la recherche de solutions nouvelles aux problèmes individuels et collectifs et la défense des travailleurs, par un syndicalisme positif, respectueux de la dignité humaine dans toutes ses dimensions.

Depuis plus de 100 ans, la CFTC a tracé la voie d'un syndicalisme de construction sociale. Elle s'attache à faire vivre le dialogue social, à rechercher le bien commun et à garantir son indépendance vis-à-vis de tout parti politique ou tout groupe de pression.